

Foix, le 29 septembre 2009

N°243/JLF/KR

A tous les Présidents des Fédérations
Départementales des Chasseurs

Monsieur le Président et cher ami,

Le Comité Ecologiste Ariégeois a saisi le Tribunal Administratif de TOULOUSE en référé. Ce dernier, par ordonnance du 17 septembre 2009, a suspendu l'arrêté du 10 juin 2009 de Monsieur le Préfet de l'Ariège relatif à l'ouverture et à la fermeture de la chasse pour la campagne 2009/2010.

Cette ordonnance lui impose d'interdire la chasse du grand tétras et du lagopède, espèces pourtant chassables dont les prélèvements prudentissimes ont été validés par tous les partenaires, et surtout d'interdire la chasse en battue pour cause de présence d'ours.

L'attaque est terrible, demain perdreau gris, bécasse... subiront le même sort. De la même manière, nous ne chasserons plus dès lors qu'une espèce protégée quelle qu'elle soit (loutre, genette, rapaces...) sera présente.

J'ai redit en votre nom à Monsieur le Préfet de Région et à Monsieur le Préfet de l'Ariège que je n'accepterai aucune restriction et que l'Etat s'est engagé par écrit sans discontinuer depuis 1996, à ce qu'aucune contrainte ne vienne perturber l'exercice de la chasse.

J'ai officiellement demandé à ce que tous les moyens soient mis en œuvre par le Ministre Jean-Louis BORLOO pour obtenir l'annulation dans les meilleurs délais de l'ensemble des dispositions exigées par l'ordonnance du Tribunal Administratif.

Force est de constater qu'à l'heure où je vous écris, rien n'a été entrepris ou n'a abouti et que demain toute chasse ou activité humaine pourra être empêchée pour cause de présence d'espèce protégée.

En conséquence, je vous invite à venir manifester dans le respect des règles républicaines, votre opposition à ces interdits inacceptables le **samedi 3 octobre 2009 à 10 H 00 sur les allées de Villote à FOIX.**

Nous nous rendrons en cortège devant la Préfecture pour faire part au représentant de l'Etat de la colère du peuple d'Ariège. Elus, représentants des professions agricoles et

forestières, Fédération de Pêche, AFACC, FDC seront à nos côtés et nous apportent leur soutien le plus absolu.

Je compte sur vous pour mobiliser largement et dire tout notre mépris à ceux qui profiteront de l'occasion pour aller, eux, à la chasse. Que ceux-là à l'avenir ne viennent pas se plaindre et s'excusent surtout de tout commentaire.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver pour défendre notre passion, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher ami, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Jean-Luc FERNANDEZ



PS : merci de veiller à la bonne tenue de tous, nos adversaires seraient trop heureux. Cornes, bérets... à l'exclusion de tout objet dangereux seront les bienvenus. Les banderoles que vous aurez confectionnées permettront d'identifier vos ACCA et de délivrer des messages non injurieux. Chaque ACCA assurera l'encadrement de ses membres.